

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1135

présenté par
M. Poignant-----
ARTICLE 36

À l'alinéa 23, après le mot :

« personnes »,

insérer les mots :

« qui exercent les activités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.